



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Attribution de la Légion d'honneur à l'équipage de la BSP de Strasbourg

Question écrite n° 15766

### Texte de la question

M. Éric Straumann interroge M. le ministre de l'intérieur sur la possibilité d'attribuer la Légion d'honneur à l'équipage de la Brigade spécialisée de terrain ayant neutralisé un terroriste criminel le 13 décembre 2018 à Strasbourg. Cette distinction permettrait de manifester le soutien de la République à l'engagement et au courage des policiers de proximité dans la lutte contre le terrorisme.

### Texte de la réponse

L'attaque terroriste perpétrée le 11 décembre 2018 aux abords du marché de Noël de Strasbourg a conduit à la mise en place immédiate d'un vaste dispositif de secours et de sécurité avec la mobilisation en particulier de plus de 700 membres des forces de sécurité. Une nouvelle fois, les forces de police, mais également la gendarmerie nationale et l'armée, ont fait la preuve de leur professionnalisme et de leur réactivité. A peine 2 jours après l'attaque, des policiers de la brigade spécialisée (BST) de terrain de la direction départementale de la sécurité publique ont neutralisé le terroriste. Leur sang-froid, leur détermination et leur professionnalisme doivent d'autant plus être salués que ces policiers ne sont pas des spécialistes de ce type d'intervention, qui relève en principe de services spécialisés formés et équipés pour ce type de mission. Pour autant, cette action a une nouvelle fois rappelé que, face à la menace terroriste, et au-delà des services de renseignement et de police judiciaire ou des forces d'intervention, ce sont l'ensemble des policiers, notamment ceux de la sécurité publique, qui sont en première ligne. Plusieurs ont d'ailleurs perdu la vie ces dernières années lors d'attaques terroristes. Le ministre de l'intérieur, qui a personnellement salué ce succès de la police nationale, entend naturellement que la Nation reconnaisse solennellement le courage et le mérite des fonctionnaires de police concernés. Dans les mois qui viennent, des distinctions honorifiques seront donc décernées. L'équipage de la BST sera ainsi proposé dans l'ordre national de la Légion d'honneur au titre de la promotion du 14 juillet 2019. Par ailleurs, le ministre de l'intérieur a décidé, par arrêté du 28 décembre 2018, de créer une agrafe « Attentat Strasbourg 2018 » de la médaille de la sécurité intérieure. Les personnels retenus au titre de cette promotion exceptionnelle pour leur participation active se verront décerner cette décoration dans les mois à venir. Il convient également de souligner que, d'ores et déjà, plusieurs policiers ont bénéficié à titre exceptionnel d'un avancement en reconnaissance de leur engagement exceptionnel. L'attribution de primes financières (prime de résultats exceptionnels) est également à l'étude. Enfin, sur le plan local, le préfet du Haut-Rhin sera amené à décorer de la médaille pour acte de courage et de dévouement un certain nombre de personnels engagés dans le dispositif.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Straumann](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15766

**Rubrique :** Décorations, insignes et emblèmes

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 janvier 2019](#), page 33

**Réponse publiée au JO le :** [2 avril 2019](#), page 3043